



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Droits de douane : Au-delà des questions sectorielles, de vrais enjeux de géopolitique

**Paris, le 20 janvier 2026.- La FEVS a pris connaissance des déclarations récentes du Président des Etats-Unis.**

Qu'il s'agisse du Groenland ou du Conseil de la paix à Gaza, les récentes menaces de droits de douanes ne sont pas une bonne nouvelle : elles aggravent la crise entre les USA, l'UE et la France.

Il s'agit de questions géopolitiques qui dépassent les enjeux sectoriels des vins et spiritueux.

En ce qui concerne la politique commerciale, c'est une compétence exclusive de l'Union européenne.

Le sujet doit donc être traité au niveau européen, de manière unie et coordonnée, et porté d'une seule voix.

« *Ces déclarations du Président des Etats-Unis doivent être prises au sérieux mais avec sang-froid* » a déclaré Gabriel PICARD, Président de la FEVS. « *A cet égard, les prochaines rencontres qui doivent se tenir dans le courant de la semaine entre dirigeants américain, européens et français seront importantes* ».

À propos de la FEVS : La Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux (FEVS) réunit environ 600 entreprises exportatrices de vins et spiritueux de France, représentant ensemble 85% des exportations françaises de vins et spiritueux (15,6 milliards € en 2024).

### CONTACT :

Fédération des Exportateurs de Vins & Spiritueux de France : 10 rue Pergolèse 75116 Paris // +33 1 45 22 75 73 // [www.fevs.info](http://www.fevs.info) // @FEVS\_France